



Chers parents,

Votre enfant participera aux lectures proposées par les bénévoles de l'association « Lire et faire lire ». Il vous dira sans doute le prénom de la personne qu'il rencontre si vous le lui demandez !

Nous avons souhaité vous informer de cette activité que lui offre son école ou la structure éducative qu'il fréquente (bibliothèque, centre de loisirs, crèche ...)

Les bénévoles de « Lire et faire lire » sont des lectrices et lecteurs passionnés âgés d'au moins 50 ans.

Ce sont des retraités ou des personnes au foyer, certains sont grands-parents. Tous ont choisi d'offrir un peu de leur temps libre pour transmettre aux enfants leur plaisir de la lecture. Ils se sont engagés pour lutter contre les inégalités et pour agir en faveur de la réussite de tous les enfants.

Aujourd'hui dans toute la France ils sont 13800 à intervenir dans plus de 8100 structures éducatives.

En accord avec les enseignants, les élus, les éducateurs, les bibliothécaires... ces bénévoles rencontrent une fois par semaine un petit groupe de 2 à 6 enfants durant toute l'année scolaire.

Quel que soit l'intérêt des enfants pour la lecture, qu'ils soient bons ou moins bons lecteurs, ils peuvent participer à ces séances s'ils le souhaitent. Tout le monde aime les histoires !

Pendant une demi-heure, les bénévoles lisent des histoires qui leur plaisent. Les livres choisis appartiennent à leur bibliothèque personnelle ou à celle de l'école ou encore sont prêtés par la bibliothèque publique.

En leur montrant toutes les richesses qu'apporte la lecture, **les bénévoles de « Lire et faire lire » développent l'imagination des enfants et leur font découvrir la littérature.**

Souvent les enfants posent des questions pendant la lecture, ou bien ils interviennent pour parler de leurs expériences personnelles. Les bénévoles s'efforcent de répondre au mieux à leurs interrogations, comme ils le feraient pour leurs propres enfants ou petits-enfants.

Parfois les enfants peuvent emprunter ces livres et vous demander, à vous les parents, de les lire à la maison. Il arrive même que certains enfants les lisent à leurs parents !

Les bénévoles accompagnent votre enfant dans la maîtrise de la lecture.

Les bénévoles de « Lire et faire lire » ne sont pas des enseignants. Ils n'apprennent pas à votre enfant à lire. **Cette responsabilité appartient aux enseignants.**

Une séance de lecture « Lire et faire lire », ce n'est pas du soutien scolaire, c'est simplement un moment de plaisir partagé entre adultes et enfants volontaires.

Ce n'est pourtant pas du temps perdu : **ce temps de lectures favorise la réussite scolaire de votre enfant.**

A « Lire et faire lire » nous sommes persuadés qu'un enfant qui aura goûté au plaisir des histoires aura envie d'apprendre à les lire tout seul. Et maîtriser la lecture est indispensable pour réussir sa scolarité.

C'est pour cela que les bénévoles interviennent de préférence auprès des enfants les plus jeunes, dans les crèches par exemple et à l'école maternelle et primaire.

Apprendre à lire, cela n'est pas facile, nous le savons bien ! **Les enfants ont besoin du soutien de tous. Du vôtre d'abord bien sûr !**

Votre enfant sera d'autant plus motivé pour apprendre à lire que vous lui montrez que vous partagez cet intérêt pour la lecture.

Vivez des moments plaisants de lecture avec votre enfant.

Proposez-lui de s'inscrire à la bibliothèque car on peut y emprunter les livres qu'on aime. N'hésitez pas non plus à parler de ses lectures avec d'autres parents, avec son enseignant ou avec les bénévoles de « Lire et faire lire » qui seront sans doute très heureux de vous rencontrer.

En vous remerciant de la confiance que vous nous accordez,

Bien cordialement

L'équipe de « Lire et faire lire »



« Lire et faire lire », créé en 1999 à l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin, est un programme culturel développé par la ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), reconnues d'utilité publique.

« Lire et faire lire » est agréée « Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire ».

« Lire et faire lire » est reconnue « Association – ressource dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme du ministère de l'Éducation nationale.

« Lire et faire lire » est lauréat du Prix de la Fraternité, Grande cause nationale 2004.

Dans chaque département, les coordinateurs « Lire et faire lire » accompagnent les bénévoles dans leurs interventions auprès des enfants.

Les contacts de ces coordinations sont disponibles par téléphone au 0 825 832 833 (0,15 centimes/minute) et sur le site internet : www.lireetfairelire.org